



DESTINATION CHARTREUSE Candidature

BILAN DE LA PROGRAMMATION
ESPACE VALLÉEN
2015-2020



BILAN QUANTITATIF - PLANS D' ACTIONS 2015-2020

Un programme resserré : seulement **10 opérations inscrites** en 2017

Suite à l'avenant 2020 : **12 opérations inscrites**

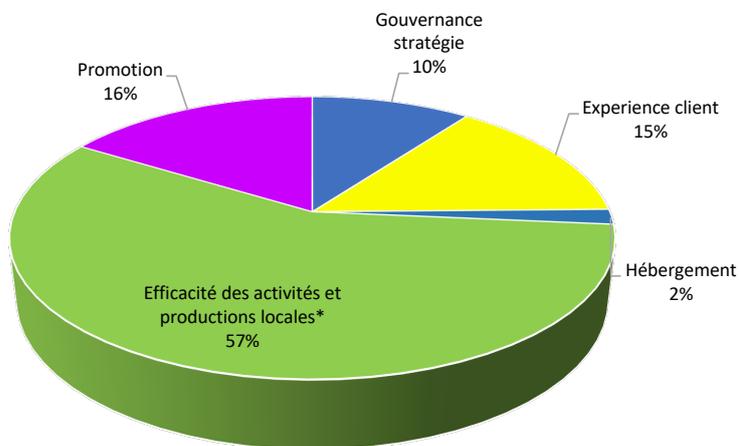
Au 1er janvier 2021 :

- > 7 actions terminées (65% des dépenses prévisionnelles) –
- > 3 en cours (21% des dépenses prévisionnelles) –
- > 2 non engagées (14% des dépenses prévisionnelles)

Taux de réalisation une fois les opérations en cours et prévues réalisées : **87%**

- **3.6M** de budget prévisionnel (avenant 2020)
- **1.2M** d'euros mobilisés au titre de l'Espace valléen
- **1,47M** d'euros mobilisés au titre d'autres dispositifs.

3.6M€ de budget prévisionnel répartis en **5 axes stratégiques** (86% en investissement - 92% en maîtrise d'ouvrage publique)



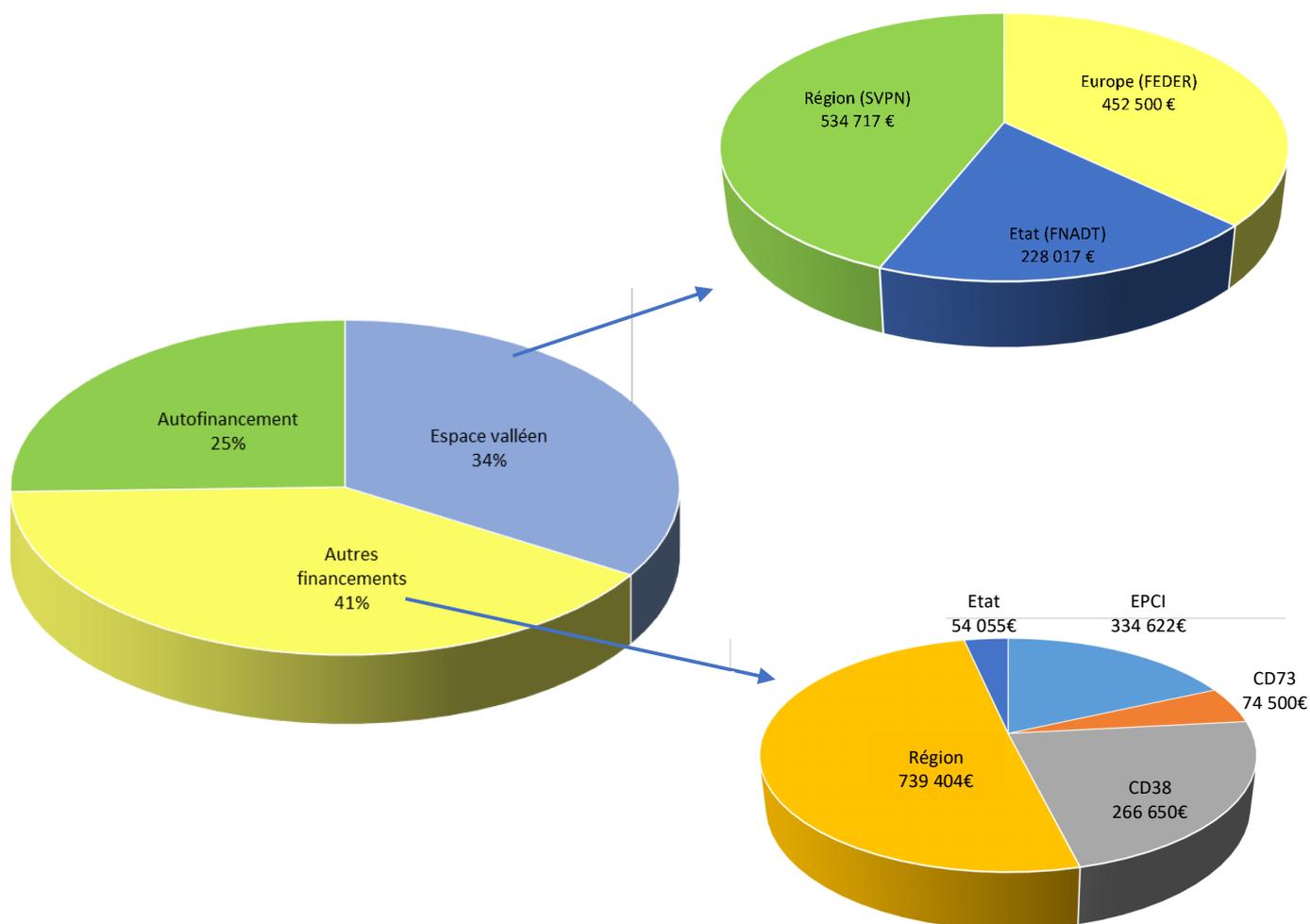
** mise en tourisme des patrimoines, développement de services, diversification des activités*



1,2M d'€ programmés au titre des Espace Valléens.

1.47M d'€ mobilisés sur d'autres fonds

75% de taux de financement moyen



LES ACTIONS TERMINEES

Axe 1 – Gouvernance et stratégie

Nom de l'action : poste animateur espace valléen

Maître d'ouvrage : Parc de Chartreuse

Coût de l'opération : 171 714€

Apport Espace valléen (Europe Etat) : 115 246€ - 67%

Thématique : gouvernance



Axe 2 - Expérience client

Nom de l'action : aménagement de la gare basse du funiculaire de St Hilaire du Touvet

Maître d'ouvrage : Régie municipale de St Hilaire du Touvet

Coût de l'opération : 1 613 110€

Apport Espace valléen (Etat) : 88 071€ - 5%

Descriptif : aménagement des extérieurs, d'une boutique, de la boutique, confort du parcours client, billetterie, espace pour les salariés

Thématique : diversification touristique (infrastructure lourde) - transport-mobilités

Axe 4 - Efficacité des activités et des productions locales

Mise en tourisme des patrimoines

Nom de l'action : valorisation des patrimoines forestiers de la forêt domaniale de Grande Chartreuse / Charmant Som - Col de Porte

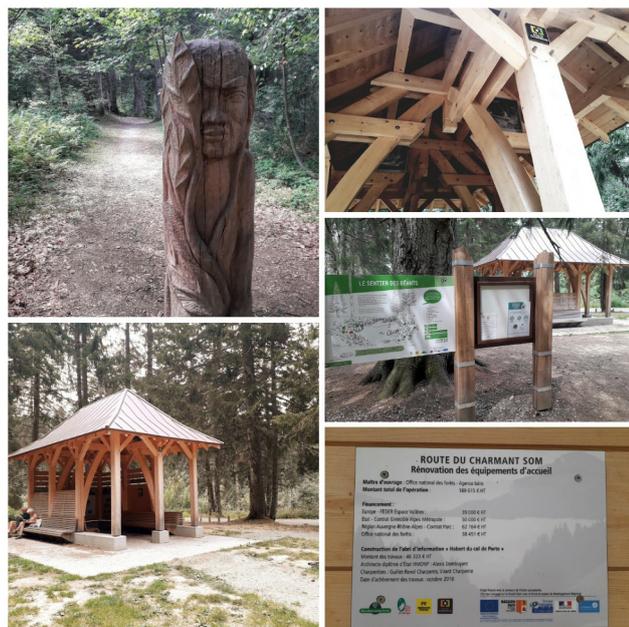
Maître d'ouvrage : ONF

Coût de l'opération : 189 615€

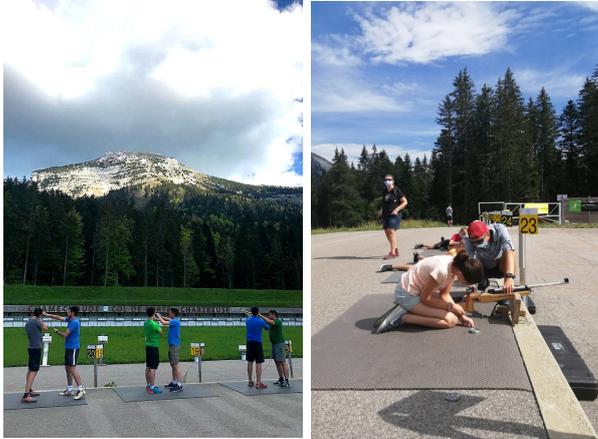
Apport Espace valléen (Etat) : 39 000€ - 20%

Descriptif : aménagement du sentier des Géants, de l'abris « le Habert du Col de Porte » (charpente AOC Bois de Chartreuse) et de l'oratoire d'Orgeval (table orientation) + stationnements dont PMR

Thématique : diversification touristique (valorisation des patrimoines)



Projet réalisé dans le cadre du label « Forêt d'exception de la Grande Chartreuse » co-animé par le Parc et l'ONF



Axe 4 - Efficacité des activités et des productions locales

Diversification touristique

Nom de l'action : Déploiement d'activités de pleine nature innovantes

Maître d'ouvrage : SARL Ecole de Porte

Coût de l'opération : 13 942€

Apport Espace valléen (Région) : 6 971€ - 50%

Descriptif : acquisition de matériel de biathlon (stade 4 saisons)

Thématique : diversification touristique (tourisme 4 saisons)

Axe 5- Promotion

Nom de l'action : soutien à la stratégie numérique de la destination (plusieurs actions)

Maître d'ouvrage : association Chartreuse tourisme

Coût de l'opération (cumulé) : 281 600€

Apport Espace valléen (Europe + Etat) : 197 200€ - 80%

Descriptif : refonte du site internet; actions webmarketing et déploiement d'un outil de gestion relation client avec les 7 OTI de la destination ; financement du poste d'animateur numérique.

Thématique : promotion touristique



Information concernant le projet de Maison de la montagne du Col de Marcieu initialement inscrit au plan d'actions

Maître d'ouvrage : commune de St Bernard du Touvet

Thématique : Diversification touristique – services à la population

Une action réalisée mais sortie de la programmation EV : lors du comité de pilotage de juin 2018, cette action a été orientée sur le dispositif régional Petites Stations.

LES ACTIONS EN COURS

Axe 1 – Gouvernance et stratégie

Nom de l'action : feuille de route opérationnelle pour le tourisme en Cœur de Chartreuse

Maître d'ouvrage : CC Cœur de Chartreuse

Coût de l'opération : 26 760€

Apport Espace valléen (Région) : 8 028€ 30%

Thématique : gouvernance / diversification touristique (tourisme 4 saisons)



Axe 2 - Expérience client

Nom de l'action : confortement de la base de loisirs Rivier'Alp par la conception d'une aire de jeux

Maître d'ouvrage : Syndicat intercommunal des sports

Coût de l'opération : 141 097€

Apport Espace valléen (Etat) : 88 922€ - 63%

Descriptif : aire de jeux signature de la base de loisirs et de la Chartreuse, déclinée par tranches d'âges et répartie sur les espaces verts de la base de loisirs.

Thématique : diversification touristique (clientèles)

Axe 4 - Efficacité des activités et des productions locales

Mise en tourisme des patrimoines

Nom de l'action : extension et requalification du musée de l'ours des cavernes

Maître d'ouvrage : commune Entremont le Vieux

Coût de l'opération : 605 000€

Apport Espace valléen (Europe, Région) : 428 000€ - 70%

Thématique : diversification touristique (valorisation des patrimoines)



LES ACTIONS PREVUES EN 2021

Axe 3 – Hébergement

Nom de l'action : animateur filières et séjours touristiques destination Chartreuse

Maître d'ouvrage : PNR Chartreuse

Coût de l'opération : 52 500€

Apport Espace valléen (Région) : 21 000€ 40%

Thématique : hébergement – diversification touristique (tourisme 4 saisons) – gouvernance

Information : le dossier de demande de subvention sera déposé prochainement, en parallèle d'une sollicitation au niveau départemental

Axe 4 - Efficacité des activités et des productions locales

Parcours client

Nom de l'action : Maison de la montagne du Col de Porte

Maître d'ouvrage : commune de Sarcenas

Coût de l'opération : 444 450€

Apport Espace valléen (Région) : 222 796€ - 50%

Descriptif : extension et déploiement de services et espaces de médiation au sein de la maison du Col

Thématique : Diversification touristique (infrastructure lourde) – services à la population

Raison du non engagement : les élections municipales de 2020 ont modifié l'exécutif communal. Les nouveaux élus n'ont à ce jour par poursuivi le projet eu égard à son poids économique pour la commune ans un contexte budgétaire contraint. Sa mise en œuvre reste très incertaine.

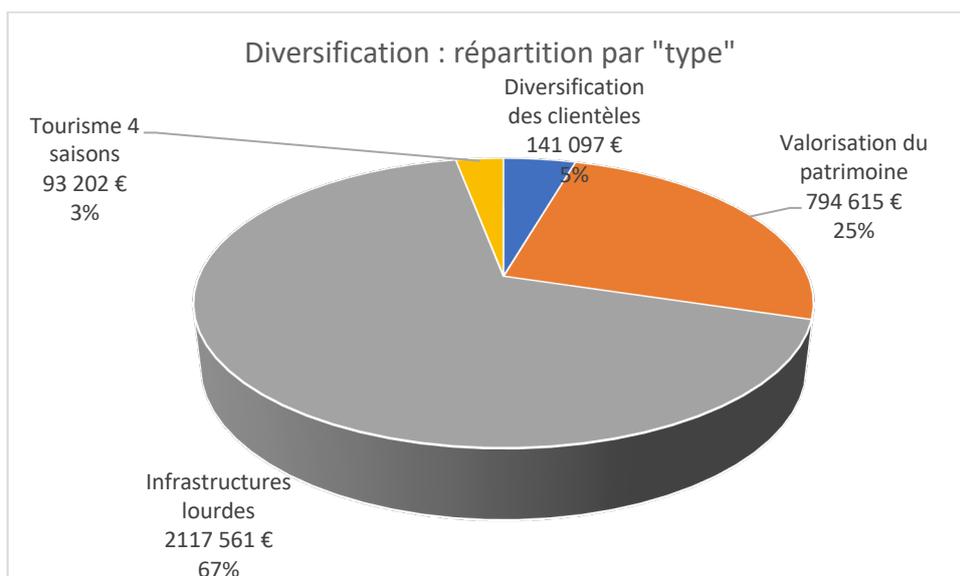
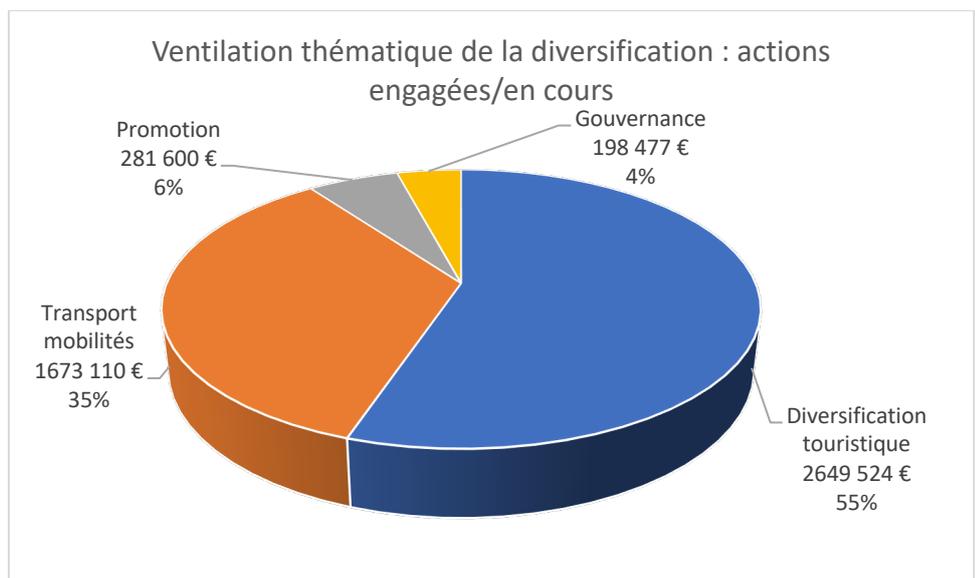
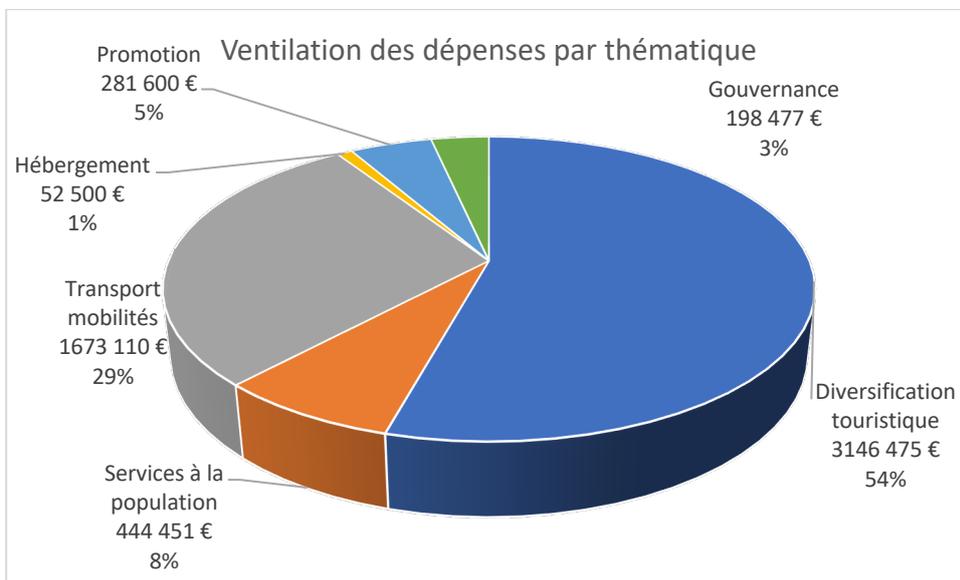


Information concernant le projet de « Destination Parcs », séjours touristiques expérientiels dans les Parcs naturels régionaux (action de coopération)

Maître d'ouvrage : PNRC ou Chartreuse tourisme

Thématique : Diversification touristique

Une action non aboutie suite aux évolutions internes de chacun des Parcs partenaires (Bauges, Vercors, Baronnies Provençales, Chartreuse).



NB. Le « type » tourisme 4 saisons est assez difficile à appréhender. Les 93 202€ affichés correspondent au déploiement d'activités 4 saisons au Col de Porte, à la stratégie touristique Cœur de Chartreuse et au poste séjours/filières de Chartreuse. Potentiellement l'opération du musée d'ours des cavernes aurait pu entrer dans cette catégorie mais nous l'avons rattachée à la catégorie « valorisation des patrimoines ».

BILAN QUALITATIF

LA GOUVERNANCE SUR LA PERIODE 2015-2020

Dans le cadre de la candidature 2015-2020, le dernier comité de pilotage s'était réuni en décembre 2015 pour prioriser et valider le plan d'actions.

En 2016, ce comité n'a pas été mobilisé car il était plus pertinent de travailler sous forme de comités thématiques opérationnels.

En 2017, suite au départ du chef de projet en février et à son remplacement en novembre, le comité de pilotage n'a pas été réuni.

La gouvernance du dispositif a donc été relancée en 2018. **Suite à la loi NOTRe, et à l'instauration de nouveaux EPCI et OTI, le choix a été fait de centrer ce comité de pilotage sur ces structures institutionnelles, pour favoriser l'interconnaissance et l'acculturation à la destination en écho aux stratégies engagées par chacun.**

Cette gouvernance s'est organisée autour d'un **comité de pilotage « Destination Chartreuse »**, qui réunit donc les EPCI et leur office de tourisme, Chartreuse tourisme, les partenaires financiers et le Parc. Parallèlement à cette instance politique, un **comité technique « Destination Chartreuse »** a été instauré. Il réunit les chargés de mission tourisme des EPCI, les directeurs d'office de tourisme, Chartreuse tourisme et les partenaires financiers. Ce comité technique est mobilisé soit par le Parc pour les projets de développement, soit par **Chartreuse tourisme** pour les projets de communication-promotion-commercialisation.



Éléments de bilan 2015 -2020 : gouvernance

Développement touristique

Accueil Communication Promotion commercialisation



Un comité de pilotage politique + un comité technique + un animateur dédié.
2015-2020 : une gouvernance 100% institutionnelle et touristique.

MOBILISATION DES ACTEURS SOCIOECONOMIQUES

Le COPIL 2015-2020 n'a pas intégré d'acteurs socioéconomiques pour autant plusieurs démarches ont été engagées pour travailler avec et pour eux :

- L'actualisation de la Charte du PNR a été l'occasion de travailler de manière transversale avec les acteurs locaux dont touristique autour du projet de territoire 2022-2037

- L'actualisation de la stratégie marketing de la destination en 2020, portée par le PNR en partenariat avec Chartreuse tourisme, a été travaillée en association avec les acteurs locaux : stations, musées, hébergeurs, prestataires d'activités sportives, de bien-être, ...

- Le lancement d'une réflexion sur le ski de randonnée en 2021 a permis de réunir prestataires d'activité, loueurs, communes support et gestionnaires des stations et sites nordiques du massif autour de problématiques/perspectives partagées

- Chartreuse tourisme assure un support technique auprès des acteurs socioéconomiques : outil de commercialisation, formation à la communication via le dispositif « Tous sur le Web », information dans le cadre de la crise covid de 2020. Par ailleurs l'association commence à déployer une boutique « souvenirs Chartreuse » en lien avec les OTI, les grands sites et les artisans et producteurs de Chartreuse.

- Par ailleurs, d'autres démarches permettent de renforcer les liens entre tourisme et autres domaines ou filières économiques : schéma d'accueil Forêt d'exception, candidature au label Site Rivière Sauvage, démarche de médiation en alpage, ...

ACTIONS INTER-OT COORDONNEES PAR CHARTREUSE TOURISME

Le Parc et Chartreuse tourisme sont les deux structures qui garantissent la cohérence de la destination.

Depuis sa création en 1996, Chartreuse tourisme mutualise les moyens des offices de tourisme pour **parler d'une seule voix et porter plus haut la destination Chartreuse**.

Avec la loi NOTre, le cadre a évolué : les sept nouveaux EPCI composant le Parc se sont doté d'une stratégie touristique ou de marketing territorial (auxquelles est associé le Parc). De nouveaux offices de tourisme intercommunaux (OTI) sont apparus : pour certains le périmètre « Chartreuse » les concernant est très limité, pour d'autres il est plus conséquent. A ce jour seuls l'EPCI et OTI Cœur de Chartreuse sont à 100% dans le périmètre de la destination.

L'espace valléen 2015-2020 a permis d'engager des actions mutualisées à l'échelle de la Chartreuse, co-construites au sein du comité technique Destination Chartreuse et plus particulièrement avec les offices de tourisme :

Actualisation du site Internet de la destination

Lancement de la démarche GRC

Optimisation de la stratégie réseaux sociaux de la destination

	Nb de followers 2015	Nombre de followers 2020
Facebook	8000	27 100
Instagram	Ouverture du compte	12 400
Visiteurs site Internet	370 000	580 000
Relations presse	NC	Retombées : 2M€ d'équivalence publicitaire
Chiffre d'affaires open system	260 000€	390 000€ (2019)

PLUS-VALUE DES ACTIONS ACCOMPAGNEES

Par le choix d'un plan d'actions ciblé, la destination a facilité la qualification de sites majeurs et de projets structurants autour des problématiques du 4 saisons, du parcours clientèles, de la valorisation et mise en tourisme des patrimoines, et le renforcement de la destination sur le marché touristique, le tout dans une ambition de diversification touristique.

Les actions ont toutes concernées des sites ou maîtres d'ouvrages structurants pour la destination : Funiculaire, Musée de l'Ours des Cavernes, Col de Porte, Rivier'Alp, Chartreuse tourisme...

Plusieurs actions sont en cours de réalisation, le suivi de leurs résultats et impact sera assuré dans le cadre de la stratégie 2021-2027.

LA DYNAMIQUE DU RESEAU DES ESPACES VALLEENS

A partir de 2018 le réseau des territoires EV a bénéficié d'une AMO pour renforcer la dynamique collective et les échanges entre territoires alpins.

Une belle plus-value pour la culture alpine et l'appropriation des enjeux partagés : cette animation de réseau a favorisé l'interconnaissance entre les territoires, le partage de problématiques et expériences, le renfort des liens avec les partenaires financiers. Une proximité technique et humaine, facilitatrice pour la mise en œuvre de réponses adaptées aux enjeux alpins et plus localisés.

En 2019 et 2020, l'intégration des élus locaux à ce réseau a marqué une évolution dans cette dynamique collective. Si cette approche se maintient, elle pourra devenir une plus-value non négligeable pour la prise en compte des enjeux alpins au sein des territoires et renforcer la qualité des stratégies et actions engagées dans chaque territoire espace valléen.

La Chartreuse a pris une place particulière dans ce réseau en étant pilote du groupe de travail « actualisation » pendant deux ans. Ce groupe de travail a permis de dresser un bilan prospectif de la programmation 2015-2020 en vue de la prochaine génération espace valléen 2021-2027.

Par ailleurs, dans le cadre du comité technique rattachée à la mission « animation du réseau », la Chartreuse représentait les territoires espaces valléens des Alpes du Nord, aux côtés du PNR du Lubéron, lui-même représentant des espaces valléens de la région Sud.



PERSPECTIVES POUR LA PERIODE 2021-2027

La programmation espace valléen 2015-2020 a permis de mobiliser des moyens financiers importants et leviers pour des actions structurantes contribuant à la distinction et à la diversification touristique de la destination et au renfort du parcours client.

La gouvernance mérite d'être stabilisée et renforcée, pour autant :

- le duo PNR-Chartreuse tourisme est solide,
- les EPCI ont finalisé ou presque leur stratégie touristique et reconnaissent la pertinence et valeur de la destination Chartreuse,

- le projet de charte 2022-2037*, l'actualisation des deux stratégies touristiques socles (marketing + espace valléen 2021-2027)

sont autant de facteurs qui contribueront à la continuité du déploiement de la destination, sous réserve de prendre en compte les enjeux :

- internes au territoire
- externes au territoire en déployant une destination qui s'adapte et répond aux évolutions sociétales et climatiques.

Le dispositif permet une harmonisation des politiques touristiques à l'échelle des 7 EPCI.

Il aura permis également une belle dynamique à l'échelle des Alpes Françaises via le réseau des 35 territoires espaces valléens et de contribuer à une culture touristique alpine.

Il aura également favorisé une proximité de qualité avec les partenaires financiers à tous les niveaux : autorité de gestion, CGET devenu aujourd'hui ANCT, les Régions et les Départements.

*La charte 2022-2037 s'articule autour de 3 axes transversaux :

- Chartreuse multifacettes : diversité et spécificité des patrimoines, acteurs, ambiances et paysages
- Chartreuse en harmonie : cohabitation des activités entre elles et avec les populations, préservation et valorisation des ressources
- Chartreuse en transition : prise en compte des évolutions sociétales et climatiques dans les projets engagés

C'est dans la continuité de ce projet de territoire que s'inscrira la candidature espace valléen 2021-2027.

FACTEURS CLES DE SUCCES IDENTIFIES

- la nécessité d'une gouvernance pertinente et vivante pour une stratégie ancrée et appropriée : portage politique, moyens techniques, ouverture/intégration

- la nécessité d'une stratégie intégrée à son territoire, ouverte à d'autres thématiques et projets que ceux intégrés à la seule dimension touristique. Et réciproquement : nécessité pour les autres stratégies (biodiversité, forêt, agriculture, culture, économie...) d'intégrer la stratégie touristique.

- la performance d'une destination repose sur deux champs complémentaires : celui du développement et celui de la mise en marché (communication, promotion, commercialisation). Il est primordial que ces deux champs ne soient pas dissociés.

- la proximité avec les financeurs (Etat, Région, Départements) : un vrai atout pour le territoire et la destination Alpes (confiance, disponibilité, partage des points de vue, construction partagée, ...)

- Le réseau des 35 territoires espaces valléen : solidarité, partage, capitalisation, culture touristique alpine.



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Place de la mairie

38 3870 Saint-Pierre de Chartreuse

04 76 88 75 20